



# SOMMAIRE

PAGE 4  
**RÉALISATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DEPUIS 2020**

PAGE 9  
**RDV DU MAIRE**

PAGE 10  
**ENVIRONNEMENT**

PAGE 11  
**TRAVAUX**

PAGE 12  
**SCOLAIRE/JEUNESSE**

PAGE 13  
**SOCIAL**

PAGE 15  
**CULTURE ET COMMUNICATION**

PAGE 17  
**VIGILANCE**

PAGE 19  
**FÊTES ET CÉRÉMONIES**

PAGE 22  
**VIE ASSOCIATIVE**

PAGE 33  
**INFOS PRATIQUES**

PAGE 34  
**TRIBUNES LIBRES**



## CHÈRES RÉHONNAISES CHERS RÉHONNAIS,

Au travers de cette gazette, il est temps pour moi, de partager avec vous le bilan de ce mandat. Comme toutes les collectivités, nous avons abordé le début de mandat par la pandémie de Covid 19, une crise sanitaire sans précédent avec confinements, déconfinements, couvre-feu, fermeture des écoles, du périscolaire et des services communaux dans une atmosphère anxiogène qui nous a toutes et tous perturbés. Lors de cette crise sanitaire, nous avons été précurseurs en matière de dépistage de la COVID 19 en mettant en service un "Drive" sur le parking du COSEC à Heumont. Nous avons également mis à disposition de l'équipe de soins primaires ESP et du Cabinet d'infirmières d'Heumont, la Salle de la Jeunesse pour permettre aux habitants de la Commune d'effectuer les tests de dépistage.

Afin de soulager les laboratoires saturés, en collaboration avec l'Agglomération du Grand Longwy et le Docteur VAUTHIER, coordinateur, nous avons ouvert un centre de dépistage éphémère dans la Salle du Conseil municipal, pendant 15 jours.

S'en est suivie, la crise économique qui nous a fortement impactés, hausse des prix de l'énergie, gaz, électricité, carburants et les autres matériaux et matériels utiles au fonctionnement de la Commune.

L'une des conséquences de ces hausses des prix a eu un impact majeur sur le projet de regroupement des écoles sur un seul site à Heumont. C'est à regret que ce projet n'a pu se concrétiser. En effet, suite à cette crise économique, en à peine un an, ce sont deux millions d'euros supplémentaires qui sont venus alourdir la facture. Dans ces conditions et pour ne pas fragiliser les finances communales, nous avons dû abandonner ce projet en l'état et ce, sans aucune augmentations d'impôts (impôts qui, je le rappelle n'ont pas augmentés depuis 2014)



Face à toutes ces difficultés, nous n'avons pas baissé les bras. Nous avons réussi à tenir le cap ! Cette énergie nous a permis la réalisation des travaux et investissements initialement prévus. Tout ceci a été possible aussi grâce à mes équipes impliquées, élus et agents. Je tiens à souligner l'investissement sans faille de l'administration compétente et dévoué !

Parallèlement à tout cela, parmi nos réalisations les plus importantes, il y a l'ouverture de l'agence postale communale pour pallier la fermeture de La Poste de Réhon, maintenant ainsi un service public de proximité.

Ma priorité reste la sécurité. Cette fin d'année verra l'arrivée de la vidéoprotection avec 37 caméras installées sur l'ensemble de la commune. Ce projet arrivant à son terme s'ajoute à la création d'une Police Municipale qui est très active et au plus près des besoins des habitants.

Je terminerai en évoquant le projet de la rénovation complète, en cours, de la maternelle Paul FORT et l'extension du bâtiment, créant une classe supplémentaire et des vestiaires.

Au fil des pages de cette gazette, je vous laisse découvrir le panorama de toutes nos réalisations. Je vous souhaite un bel été ensoleillé parmi les vôtres, en famille et bonnes vacances à tous !

Le maire, **Jean-Pierre Weber**

## CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES À LA POPULATION



LA POSTE

Agence postale communale



Police Municipale



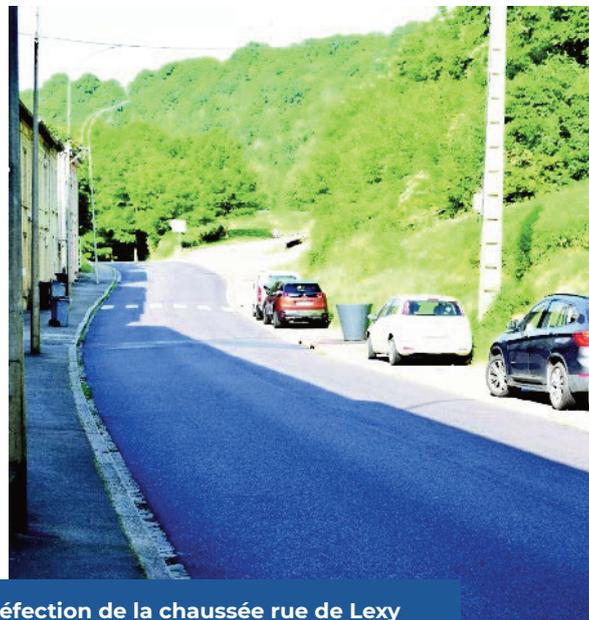
Logement d'urgence



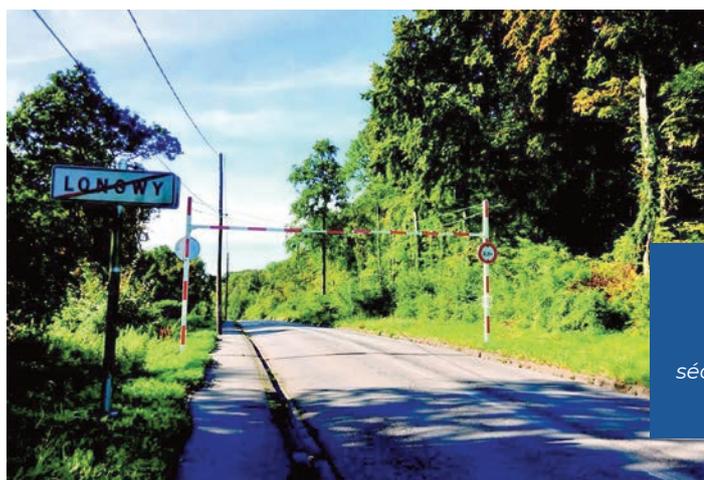
Local social au Quartier Jeanne d'Arc

## ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENTS DES VOIRIES

- Panneaux touristiques d'entrées de Ville, en collaboration avec l'Office du Tourisme
- Achat d'un véhicule JUMPER Benne
- Location et entretien d'une balayeuse pendant 4 ans
- Sécurisation du silo à sel
- Resurfacement du passage piétons à l'entrée de la rue du Moulin
- Réfection de l'impasse rue de Chenières
- Réfection de la route de Mexy et resurfacement de la rue du Banquillon
- Réfection de la rue Richepré
- Sécurisation des trottoirs rue de l'Industrie et rue Émile Thomas
- Modernisation des éclairages publics à LEDS
- Tour de France, aménagement de la voirie
- Aménagement des sentiers cyclopédestres, projet mené en collaboration avec L'Agglomération du Grand Longwy



Réfection de la chaussée rue de Lexy  
effectuée par le conseil départemental 54



Pose de portiques rue de Mexy  
et rue de Boismont  
sécurisation poids-lourds avec pose de barrières et  
sécurisation hivernale avec interdiction de circulation en  
temps de neige et verglas

## BÂTIMENTS ET SITES COMMUNAUX

- Périscolaire : Achat de nouveaux équipements électroménagers (four, lave-vaisselle)
- Église de Réhon : changement de chaudière, rénovation de la mise au tombeau (classé monument historique)
- Rénovation de logements communaux



Création d'un Centre Technique Municipal (CTM)



COSEC (complexe sportif) :  
Audit énergétique approfondi, installation  
d'éclairages LED et remise aux normes des  
panneaux de basket



École maternelle : réhabilitation et extension de  
l'école Paul Fort + mise en place d'un nouveau  
système de climatisation réversible dans la salle de  
motricité en remplacement du plancher chauffant

## AMÉNAGEMENTS DU CIMETIÈRE

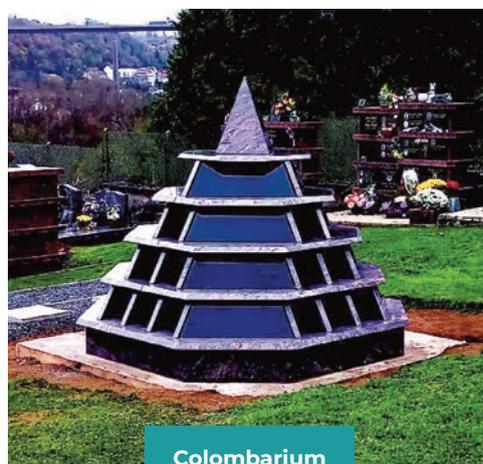
- Changement de portail



Jardin du souvenir  
(projection du futur aménagement)



Cavurnes



Colombarium



Totem



Ossuaire



Composteurs

## SÉCURITÉ

- Stade d'honneur : installation d'une alarme incendie et anti-intrusion avec contrôle d'accès
- Sécurisation du portail périscolaire (interphone, ventouse)
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde inondations (PCS)
- Mise en place du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui reprend les informations transmises par le préfet. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.



**Renouvellement des poteaux d'incendie - (DECI)** Réglementation qui permet de définir selon les risques, l'alimentation en eau des sapeurs-pompiers par l'intermédiaires de points d'eau



Requalification du square (dit "de Mélèzes" renommé "Notre square à Noues") afin de protéger des risques d'inondation. Ceci permet l'infiltration des eaux pluviales avec aménagement paysager, aires de jeux pour enfants et équipements sportifs. Les noues servent momentanément à stocker l'eau de ruissellement, à canaliser l'eau de pluie et permettent l'infiltration de l'eau dans le sol



Vidéoprotection sur toute la commune  
Installation de caméras sur les bâtiments et dans le domaine public

Vidéoprotection et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de l'école maternelle du Périscolaire et du Centre technique municipal



Stade d'entraînement : Aménagement des abords du terrain avec des blocs béton anti-intrusions

## AUTRES RÉALISATIONS ET PROJETS

- Déploiement de la fibre optique
- Écran Numérique Interactif dans les écoles, matériel informatique, interphone
- Réfection de la voirie Impasse des Saules et création de logements seniors
- Rénovation du stade d'entraînement de foot
- Eglise de Heumont : rénovation escalier d'entrée + rampe mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- Adhésion au Fil Bleu (syndicat qui permet une prise en charge du coût du ravalement de façades) – Nombre de dossiers ayant bénéficié de cette aide : 97 indemnisés
- Fin 2025, instruction des permis de construire par le service urbanisme en Mairie
- Création de 45 parcelles individuelles + logements sociaux et seniors

Contrôle et nettoyage des toitures des bâtiments publics



Réfection de la toiture de la Mairie



Création et finalisation de la ZAC de la Harange II



Construction de logements sociaux avec Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH), Batigère Nord Est (Clos de la Briqueterie) et VIVEST (Rue de Longwy)

# ENFANCE / ASSOCIATIONS / CCAS

## ENFANCE



Dans une petite commune, le périscolaire joue un rôle essentiel dans la vie des familles et des enfants. Encadré par une équipe bienveillante, il offre un accueil de qualité avant et après la classe, mais aussi lors des mercredis ou des vacances scolaires. Ces temps permettent aux enfants de se détendre, de participer à des activités ludiques, culturelles ou sportives, et de développer leur autonomie dans un cadre sécurisé. Voici les sommes investies pour soutenir ce service à la population.

2020 .....	275 194,34 €
2021 .....	388 161,53 €
2022 .....	403 995,93 €
2023 .....	488 566,21 €

TOTAL ..... 1 555 918,01 €

soit une moyenne annuelle de 388 979,50 €

Bons de rentrée scolaire collégiens et lycéens :  
11 028 €

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le tissu associatif est un véritable pilier de la vie locale. Sport, culture, solidarité, loisirs ou patrimoine : les associations participent activement à l'animation et au renforcement du lien social. Pour soutenir cet engagement bénévole et favoriser leur action au quotidien, la commune accorde des subventions adaptées à ses moyens.

Subventions accordées depuis 2020 : 434 320 €

2020 .....	77 600 €
2021 .....	68 940 €
2022 .....	71 240 €
2023 .....	70 410 €
2024 .....	72 240 €
2025 .....	73 890 €

Subventions exceptionnelles accordées depuis 2020 : 13 250 €

2020 .....	400 €
2021 .....	4 100 €
2022 .....	7 300 €
2023 .....	400 €
2024 .....	750 €
2025 .....	300 €

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS accompagne les personnes en difficulté, qu'il s'agisse de familles, de personnes âgées, de personnes en situation de handicap ou en grande précarité. Il propose différents services : aides financières ponctuelles, soutien à domicile, accompagnement administratif, accès aux droits, ou encore organisation d'actions de prévention et de lien social. Il travaille en collaboration avec de nombreux partenaires locaux (associations, services sociaux, structures médico-sociales) pour apporter des réponses adaptées aux besoins de chacun. Accessible à tous, le CCAS est un acteur clé de la solidarité locale, à l'écoute de la population et engagé pour améliorer le quotidien des plus vulnérables, c'est pourquoi nous le soutenons.

• Distribution de colis ou bons d'achats aux anciens .....	35 042 €
• Distribution de boîtes Lions SOS - Permet d'optimiser la prise en charge rapide et efficace d'une personne en détresse à son domicile .....	600 €
• Adhésion à la Charte de fonctionnement de la Coordination Territoriale des Aides Sociales Facultatives (CTASF) depuis 2021 .....	4 000 €
• Création d'une aide à la scolarité (depuis 2021) .....	1 918 €
• Création d'une aide à la culture .....	40 €
• Participation hébergement d'urgence .....	398 €
• Bons alimentaires (soumis à conditions) .....	35 930 €
• Création d'aides sociales facultatives (Frais d'obsèques, énergie, restauration périscolaire, urgence...) (soumises à conditions) .....	15 036 €
• Participation financière aux séances d'activité sportive adaptée .....	540 €
• Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) .....	4 857 €

## ■ SIGNATURE D'UN PARTENARIAT RÉHON / DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Étaient présents : Monsieur Olivier INVERNIZZI  
Directeur départemental adjoint - pôle pilotage  
des métiers et animation du réseaux (représentant  
Monsieur Bertrand GAUTIER, Directeur départemental  
des Finances Publiques de Meurthe-et-Moselle)

Monsieur Réda BOUDJELLEL, Conseiller aux décideurs  
locaux - Communauté d'agglomération de Longwy  
- CC Terre Lorraine du Longuyonnais - DDFIP  
Meurthe-et-Moselle

Monsieur Daniel BLUM, Comptable public du Service  
de Gestion Comptable de Longwy

Extrait du *Républicain lorrain* du 31 janv. 2025

### DES ENGAGEMENTS CONCRETS

Parmi les objectifs annoncés : améliorer la fluidité des échanges entre les différents acteurs, accélérer les paiements et garantir une gestion plus efficace des recettes communales. Cette collaboration s'inscrit également dans une démarche d'accompagnement stratégique pour mieux analyser et anticiper les enjeux financiers de la ville.

Au-delà des aspects techniques, ce partenariat se veut aussi qualitatif. Il prévoit un renforcement de l'aide à la décision grâce à une analyse fine des données, incluant les taux et les indicateurs financiers pertinents. "L'objectif à terme est d'améliorer significativement le recouvrement des produits communaux", précise le maire de Réhon. Une meilleure gestion qui bénéficiera directement aux habitants.

En choisissant d'adopter le référentiel comptable avancé M57, la Ville confirme sa volonté d'être un acteur pilote en matière de qualité comptable.

Ce partenariat, qualifié de "fondamental", marque une étape importante pour Réhon. Mais, comme le rappellent les responsables, il devra "être entretenu et dynamisé au quotidien afin de tenir ses promesses et améliorer durablement la gestion financière de la ville".

## ■ VISITE DE MADAME HÉLÈNE GÉRONIMI, SOUS-PRÉFÈTE

Le 15 avril dernier, en présence du maire et de ses adjoints, madame la sous-préfète a effectué une visite des futurs chantiers de la commune (école maternelle, stade...) et s'est vue remettre le livre de la commune.





## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Nettoyons la nature : bénévoles et élus se sont retrouvés pour nettoyer les rues de notre commune le 3 mai dernier

## GESTION DES DÉCHETS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026



12 mai 2025 - Réunion d'information sur le nouveau fonctionnement du ramassage des ordures ménagères au 1<sup>er</sup> janvier 2026 instauré par la Communauté d'Agglomération du Grand Longwy.





"Notre square à nous"



ZAC de La Harange II



Accès au sentier cyclopédestre

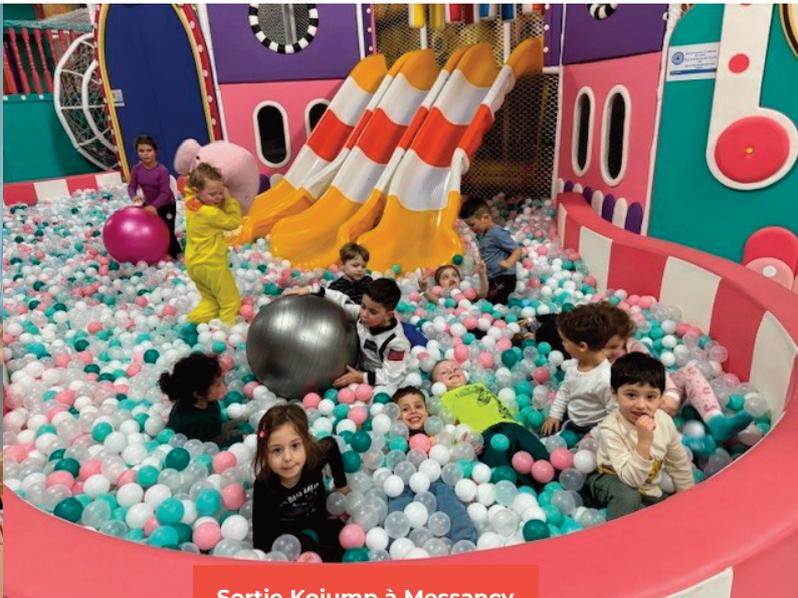
## ■ RUE DU MOULIN - RESTAURANT EX-MONT-BLANC

Dans le cadre de ce dossier, une procédure a été engagée depuis novembre 2020. S'en est suivie une demande d'expertise du bâtiment 30 décembre 2020 auprès du Tribunal Administratif de Nancy, un arrêté de péril imminent en février 2021. Une recherche en héritiers qui a pris plus de deux ans. Des demandes diverses ont été faites auprès du centre des finances publiques, deux devis de travaux de déconstruction et de démolition du bâtiment sinistré dont le coût a été estimé à 57 000 €.

Les informations sur la succession de ce bâtiment ont été réunies et nous ont permis d'effectuer une demande de désignation d'un curateur auprès du Tribunal judiciaire du Val de Briey en février 2025. Le curateur a été désigné fin mars 2025 dont l'objectif est de rechercher de potentiels acquéreurs et, si possible, vendre ce bien immobilier. Toutes ces démarches ont permis à la commune de ne pas engager les travaux de démolition et ainsi faire une économie de 57 000 € (non négligeable en ces temps de crise économique).



## ■ ACM FÉVRIER



Sortie Kojump à Messancy



Grande frise artistique

## ■ ACM AVRIL



Visite à la ferme pédagogique et fabrication de beurre



## ■ LES PERMANENCES SOCIALES DU CCAS

CALENDRIER	MAIRIE DE RÉHON BUREAU CCAS	MAIRIE DE REHON BUREAU CCAS
	DE 9H00 - 10H30	DE 14H15 À 16H00
AOÛT	25 AOÛT 2025	////////////////////
SEPTEMBRE	1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025	1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025
	8 SEPTEMBRE 2025	////////////////////
	15 SEPTEMBRE 2025	////////////////////
	////////////////////	22 SEPTEMBRE 2025
	29 SEPTEMBRE 2025	////////////////////
OCTOBRE	////////////////////	6 OCTOBRE 2025
	13 OCTOBRE 2025	////////////////////
	20 OCTOBRE 2025	////////////////////
	////////////////////	27 OCTOBRE 2025
NOVEMBRE	3 NOVEMBRE 2025	////////////////////
	////////////////////	10 NOVEMBRE 2025
	17 NOVEMBRE 2025	////////////////////
	24 NOVEMBRE 2025	24 NOVEMBRE 2025
DÉCEMBRE	1 <sup>er</sup> DÉCEMBRE 2025	////////////////////
	8 DÉCEMBRE 2025	8 DÉCEMBRE 2025
	22 DÉCEMBRE 2025	22 DÉCEMBRE 2025

## ■ NOËL DES AINÉS

Pour les Réhonnaises et Réhonnais de 65 ans et plus sans conditions de ressources. Vous avez 65 ans ou plus, le Centre Communal d'Action Sociale vous offre une carte cadeau pour conserver un peu de la magie de Noël (1 Carte cadeau par foyer). Pour les seniors dans l'incapacité de s'inscrire, une personne de leur entourage est autorisée à effectuer cette démarche en leur nom.

**DEBUT DES INSCRIPTIONS : Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025**

**DATE LIMITE DE RETOUR DU COUPON RÉPONSE : Vendredi 31 Octobre 2025**

Les coupons sont disponibles en mairie et à retourner complétés en mairie ou par mail à : [secretariat@mairie-rehon.fr](mailto:secretariat@mairie-rehon.fr) ou [ccas@mairie-rehon.fr](mailto:ccas@mairie-rehon.fr)



# NUMÉROS À CONNAITRE EN CAS D'URGENCE



Situations	Service	Numéro
Incendies - fuites de gaz - accients - situations dangereuses	Pompiers	18
Atteintes aux biens et personnes - secours à personnes	Police/Gendarmerie	17
Intervention médicale - détresse vitale - urgences médicales	SAMU	15
Témoin ou victime d'accident au sein de l'Union Européene	Numéro d'urgence européen	112
Signalement atteintes sur mineurs	Enfance en danger	119
Signalement victime ou témoin de violences	Violences conjugales	3919
Signalement victime ou témoin de maltraitance	Maltraitance personnes agées, handicapées	3977
Informations consommateurs, proches	Drogue info service	0 800 23 13 13
Médecine Pharmacie de garde	SOS Médecin Pharmacie de garde	3624 3237 Appels payants
Signalement victime ou tentative d'escroquerie	Info Escroqueries	0 805 805 817 / 17cyber.gouv.fr
Témoin ou victime d'une situation d'urgence par application	Urgence personnes sourdes et malentendantes	114



Concours d'éloquence 22 avril 2025



CHARLES DE GAULLE  
1890-1970

frappé sur or battu  
23 carats



tirage limité  
Q N° 03391

Exposition philatélique en hommage au Général Charles de Gaulle

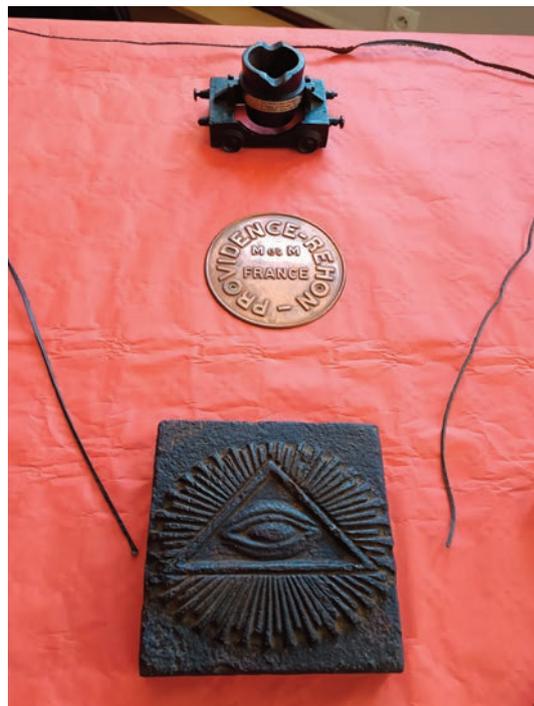
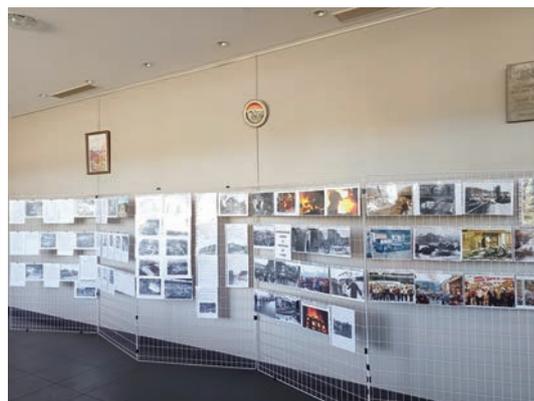


Isabelle MAZZARINI a proposé une  
Exposition philatélique en hommage  
au Général Charles de Gaulle à  
l'occasion de l'anniversaire de l'appel  
du 18 juin 1940 qui s'est tenue dans le  
hall d'accueil de la mairie de REHON,  
du mardi 17 juin au mardi 24 juin





Vernissage de l'exposition le 11 juin 2025



Le Républicain Lorrain - 30 mai 2025

## UNE EXPOSITION MET EN LUMIÈRE LA MÉMOIRE INDUSTRIELLE LOCALE

Du 12 mai au 27 juin, une exposition conçue par Isabelle Mazzarini mêle histoire familiale et mémoire industrielle autour de l'usine de la Providence. Des chercheurs internationaux sont venus la découvrir le 16 juin dernier.

Réalisée et orchestrée par Isabelle Mazzarini, habitante de Réhon et adjointe à la mairie de cette même ville depuis 2020, cette exposition a pour but de témoigner d'une histoire familiale et de la trajectoire de l'usine de la Providence.

### Des archives et des objets précieux

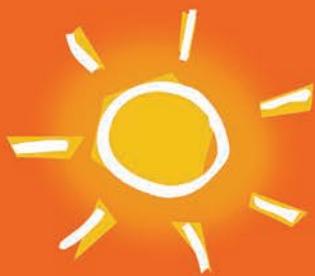
*"C'est M. Pierre Toussenot, chargé du patrimoine et de la mémoire industrielle du Grand Longwy, qui m'a interpellée pour organiser cette exposition, explique Isabelle. Il m'a demandé de l'organiser, car mon grand-père a toujours travaillé à l'usine dans les années 1950 ; mes grands-parents étaient de Réhon. Les archives s'amplifient au fil du temps, car les personnes récupèrent des pièces et des documents en lien avec la sidérurgie. C'est très gratifiant de partager cette période importante, qui a marqué notre histoire."*

Cette exposition est le résultat d'un important travail de recherche à partir d'archives familiales, mais aussi grâce à des dons de la part d'un certain nombre d'acteurs liés à l'histoire sidérurgique du Pays-Haut. Les photos utilisées dans cette exposition proviennent d'Image-Est, mais aussi de collectionneurs comme Jean-Pol Masina ou de photographes comme Sylvain Dessi. La famille Piacentini et bien d'autres citoyens ont contribué à faire revivre cette histoire industrielle et humaine si particulière dans notre bassin.

### Des chercheurs américains et canadiens

L'agglomération du Grand Longwy a profité de la tenue de l'Institut d'été du projet Depot (Désindustrialisation et politique de notre temps), programme scientifique international et interdisciplinaire porté par l'université Concordia (Canada). Ce partenariat de sept ans (2020-2027) rassemble 35 organisations de six pays d'Europe et d'Amérique du Nord, dont la France avec l'université de Lorraine, l'université Paris-Nanterre, les Archives nationales du monde du travail (Roubaix), ainsi que celles de la CFDT.

# Fortes chaleurs et canicule



## AU TRAVAIL

### Que risque-t-on au travail ?

Exposé à la chaleur, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Il y a un risque de déshydratation et de coup de chaleur.

## Quelles précautions prendre ?

### COMMENT AGIR EN TANT QU'EMPLOYEUR ?

- En aménageant si possible les horaires de travail pour éviter les heures les plus chaudes
- En mettant à disposition de l'eau potable à proximité des postes de travail. (bouteilles d'eau individuelles ou point d'eau avec gobelets, régulièrement désinfecté)



Boire beaucoup d'eau plusieurs fois par jour.



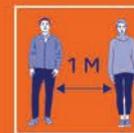
Être vigilant pour ses collègues et soi-même.



Dès que l'on se sent mal, le signaler.



Protéger sa peau et sa tête du soleil.



Respectez les gestes barrières afin d'éviter le port des masques en continu.

## POUR LES PERSONNES FRAGILES

- Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais
  - Rafrâchissez-vous
  - Mouillez-vous le corps, plusieurs fois par jour
  - Buvez fréquemment et abondamment même sans soif
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Évitez les efforts physiques pendant les vagues de chaleur, en particulier aux heures les plus chaudes de la journée
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Si nécessaire, demandez conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

En cas de malaise ou de coup de chaleur, alerter un sauveteur secouriste du travail ou appeler le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr) • [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule



## OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ VACANCES ET TRANQUILLITÉ SÉNIORS

Les dispositifs “Opération Tranquillité Vacances” (OTV) et “Opération Tranquillité Seniors” (OTS), mis en place par les forces de l'ordre, permettent de renforcer la sécurité des citoyens pendant les vacances.



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

L'OTV permet à chaque citoyen de signaler aux forces de l'ordre (gendarmerie ou police nationale) toute absence prolongée de son domicile. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement, en organisant des patrouilles pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage, etc.).

L'inscription à ce service est possible en se déplaçant dans une brigade de gendarmerie ou directement en ligne depuis le site internet **servicepublic.fr**

La Police Municipale participe à ces opérations

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS (OTS)

Les aînés de plus de 65 ans peuvent s'inscrire également dans chaque brigade à l'Opération Tranquillité Seniors (OTS) pour renforcer leur sécurité. La gendarmerie nationale leur offre la possibilité de s'inscrire à l'OTS afin de renforcer leur sécurité. Ce dispositif renforce la sécurisation des personnes de plus de 65 ans par des conseils pratiques de prudence et par la surveillance de leur domicile en cas d'absence. [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)



## SÉNIORS, POUR VOTRE SÉCURITÉ AYEZ LES BONS RÉFLEXES

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.
- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.
- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**
- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).

### SUR LE WEB

- Évitez de géolocaliser vos publications
- Verrouillez vos paramètres de confidentialité sur vos comptes
- Attendez la fin du séjour pour publier les photos de vacances
- N'indiquez pas le lieu de votre séjour sur les réseaux sociaux
- Ne mentionnez pas avec qui vous partez
- Ne mentionnez pas l'adresse de votre domicile

## ■ 19 MARS 1962 - ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



## ■ 8 MAI 1945 - 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



En présence de M<sup>me</sup> Guillotin, Sénatrice et des enfants de l'association Les Bergeronnettes

## ■ 8 JUIN - HOMMAGE AUX "MORTS POUR LA FRANCE" EN INDOCHINE



## ■ INAUGURATION DU MONUMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA SIDÉRURGIE



## ■ CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOËL 2024



### REMISE DES PRIX - MARS 2025

1. M. & M<sup>me</sup> ANTOINE : 100 €
2. M. & M<sup>me</sup> JAGIELLA : 80 €
3. M. & M<sup>me</sup> GOBERT : 60 €
4. M. & M<sup>me</sup> KARELS : 20 €
5. M. & M<sup>me</sup> NELH : 20 €
6. M. RICHY : 20 €
7. M. & M<sup>me</sup> TECITORI : 20 €
8. M. & M<sup>me</sup> SOMMER : 20 €
9. M. DACOSTA : 20 €
10. M. DOCQUOIS : 20 €
11. M. BROCHARD : 20 €
12. M. & M<sup>me</sup> SARAGA : 20 €
13. M. & M<sup>me</sup> KOSINSKI : Champagne
14. M. & M<sup>me</sup> MATHIEU : Champagne
15. M. & M<sup>me</sup> DENIS : Champagne
16. M. & M<sup>me</sup> FERRY : Champagne



## ■ NOCES D'OR

### L'OR POUR LES ÉPOUX BEUDIN

Les époux BEUDIN ont renouvelé leurs vœux entourés de leur famille.

Patrick et Odette BEUDIN, mariés à Lexy le 31 mai 1975, ont été reçus officiellement à l'Hôtel de ville de Réhon afin de célébrer leurs noces d'or. À cette occasion, ils ont signé l'acte renouvelant les liens de leur mariage, entourés de leur famille et de la 6<sup>e</sup> adjointe au maire de Réhon, Isabelle MAZZARINI.



Anniversaire des 50 ans de mariage des époux Beudin

## ■ A.R.P.A DE RÉHON



### MANIFESTATIONS

- Assemblée générale 6 mars 2025
- Thé dansant : 27 avril 2025
- Sorties : "Traditions Vosgiennes" (le THOLY - Gérardmer - Plainfaing) : 29 mai 2025
- Découverte station gourmande "PIERRAT" avec dégustation
- Déjeuner au Restaurant "Le Lido"
- Tour commenté en bateau du Lac de Gérardmer
- Découverte guidée de la confiserie des Hauts Vosges à Plainfaing

Très bon repas et très belle journée ensoleillée

### MANIFESTATIONS À VENIR

- Thé dansant : 7 septembre 2025
- Repas annuel : 12 octobre 2025
- Dernier Thé dansant de l'année 23 novembre 2025



## ■ BASKET BCLR



Le club compte environ 300 licenciés. Nous avons des équipes masculines et féminines engagées dans toutes les catégories d'âge. L'équipe fanion évolue en NM3. Les matchs de l'équipe A, le samedi soir 20h, rassemblent au minimum 450 spectateurs, allant même jusqu'à 700 les soirs d'affluence. Il y a toujours du beau spectacle et une belle ambiance. Notre équipe première a terminé 4<sup>e</sup> du championnat 2024/2025.

Le BCLR a embauché un second coach formé et diplômé afin d'accentuer la formation des jeunes. Plusieurs événements sont proposés tout au long de l'année :

- Stages de perfectionnement basket à chaque vacances scolaires
- Stages multisports pendant les grandes vacances.
- Stage de basket intensif en petits groupes.
- Notre tournoi transfrontalier U9 et U11 voit chaque année de très belles équipes (Fra-Bel-Lux-All) s'affronter le temps d'un weekend, généralement au mois de juin.
- Nous organisons également la venue de St Nicolas, du Lapin de Pâques.... Chaque année !

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur les réseaux sociaux !



## ■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE a poursuivi son année d'actions et d'événements avec une journée Loto, organisée en partenariat avec le comité des fêtes de Réhon.

L'après-midi a été spécialement réservé aux enfants, qui ont pu jouer comme les grands et tenter leur chance pour remporter de très beaux lots ! Cerise sur le gâteau : Olaf est venu faire une apparition surprise, pour le plus grand bonheur de nos jeunes participants !

Le soir, le Loto a rencontré un franc succès. Grâce à la mobilisation de tous, une somme de 400 € a pu être remise à Olivia de LMC Frites afin de la soutenir dans son combat.

Le lapin de Pâques n'a pas oublié les enfants de l'école : chaque élève, de la petite section au CM2, a reçu un joli sachet de chocolats.

L'APE a également été représentée lors du "nettoyage de la nature" organisé par la Mairie, avec la participation de deux de ses membres.

L'année scolaire s'est achevée en beauté avec la sortie au parc d'attractions Fraispertuis City en mai, puis la kermesse de fin d'année en juin pour clôturer cette belle année scolaire !

Tout cela n'aurait pas pu être réalisé sans la contribution financière des parents ainsi que le bénévolat de chacun d'entre vous.

Merci à tous !

Aurore KATRAMIZ



Fraispertuis-City



Kermesse école - 13 juin 2025

## ■ ÉCHEC ET PAT

### Assemblée Générale "Echecs & Pat" - Mai 2025

Le Président Patrick LIBERT et La trésorière Catherine LIBERT quittant la Lorraine pour le Sud, début septembre, lors de cette Assemblée Générale, les membres ont élu un nouveau Comité constitué comme suit :

- **Président** : Monsieur Rémi NOSAL, qui a créé le club avec Monsieur Patrick LIBERT
- **Secrétaire** : Madame Cécile BLANCHOIN
- **Trésorière** : Madame Laurence PLENECASSAGNE, Libert Patrick passe
- **Président Adjoint** : Monsieur Patrick LIBERT en aide à la gestion administrative de la saison à venir.



Championnat régional Nancy Gentilly février 2025



Formation avec 2 maîtres internationaux de FFE CDJE54 dans nos locaux - Avril 2025



Jeunes joueurs et joueuses représentant E&P à Saint Max en championnat départemental. Ce qui a donné 5 qualifiés pour le championnat Régional et un vice champion.

## ■ CORNHOL'EST

L'association Cornhol'Est, créée en 2023, compte à ce jour presque 20 adhérents qui se retrouvent tous les mardis pour pratiquer le Cornhole.

Cette activité, tout droit venue d'Amérique du Nord, est de plus en plus répandue en France.

Si vous souhaitez découvrir cette activité ludique, nous vous attendons tous les mardis soir de 20h à 22h au Cosoc (hors vacances scolaires).

Pour tous renseignements, contactez Jérôme Poisse au 06 19 55 12 19 ou page fb Cornhol'Est.



## ■ KRAV MAGA



Nous sommes très heureux d'accueillir deux nouveaux jeunes initiateurs au sein de notre association et une nouvelle ceinture noire 3eme darga de notre Président.

Le mercredi 30 avril 2025, c'est avec fierté que notre Président a remis les diplômes d'instructeurs fédéraux de Krav Maga à nos deux jeunes élèves, Romane et Gabriel.

Nous les félicitons pour leur investissement et leur souhaitons la bienvenue au sein d'équipe d'instructeurs du club Krav Maga Meurthe et Moselle / Réhon.

Félicitations à notre Président du club Krav Maga Meurthe et Moselle / Réhon Filipe PINTO pour l'obtention de sa ceinture noire 3<sup>eme</sup> darga. Nous sommes très fiers et heureux d'avoir la première ceinture noire 3<sup>eme</sup> darga de Meurthe et Moselle.

Un grand bravo pour son investissement et engagement au sein de notre club.

Juscenko Jekaterina  
Secrétaire Krav Maga Meurthe-et-Moselle

## ■ BERGERONNETTES



### CLÔTURE FESTIVE POUR UNE BELLE SAISON AUX BERGERONNETTES DE RÉHON

Le club de gymnastique féminine Les Bergeronnettes de Réhon, affilié à la Fédération Sportive et Culturelle de France, clôt sa saison 2024-2025 lors d'une grande fête le samedi 28 juin 2025. Toutes les sections du club sont réunies autour d'un thème festif pour présenter à leurs familles les progrès réalisés sur les quatre agrès : le sol, la poutre, les barres asymétriques et la table de saut.

### UNE SAISON RICHE EN MOMENTS FORTS

Retour sur une année pleine de dynamisme et de solidarité. En octobre, les gymnastes ont participé à un événement convivial en soutien à Octobre Rose, avant de fêter Noël dans la bonne humeur autour de jeux et d'un goûter partagé. Une occasion idéale pour renforcer l'esprit d'équipe en mélangeant les différentes catégories.

Dès février, les compétitions ont débuté en février 2025 avec la Coupe des Jeunes, organisée par le Comité Départemental des Vosges. Trois de nos aînées – Maureen, Nathalia et Romane y ont brillé en montant chacune sur des podiums en individuel.

### DE BEAUX RÉSULTATS EN COMPÉTITION

Sous la direction de Nadège MAST et Jessy BOUCHÉ, avec l'appui de Lauryne KUKIAK, Virginie et Jimmy CONSOLI, nos 25 Jeunesses et 7 Aînées ont ensuite participé en mars 2025 au Championnat Départemental Individuel, organisé par le club. Elles y ont décroché quelques podiums et de nouvelles étoiles, qu'elles ont ensuite consolidées lors du Challenge Pays-Haut Jeunesses-Aînées à Briey.

Nos 25 Poussines, encadrées par Nadège MAST, Élisabeth MAISENTI, Léa DE VIVEIRO, et soutenues par les mini-coachs Louise A., Louise C., Léonie, Louane, Lola et Apoline, ont également fait leurs preuves. Certaines d'entre elles ont vécu leur toute première compétition lors du Challenge Pays Haut Poussines, de nouveau organisé par notre Club, puis lors du Championnat Départemental Individuel Poussines les 26 et 27 avril à Toul. Toutes ont reçu un badge en fonction du total de points obtenus.

Les 10 et 11 mai 2025, une sélection de 6 Poussines, 8 Jeunesses et 5 Aînées s'est illustrée lors du Championnat Départemental par Équipes. Grâce à leur travail et leur rigueur, l'équipe des Jeunesses a succédé aux Aînées l'année précédente en remportant le trophée départemental du Meilleur Ensemble et a décroché une belle 3<sup>ème</sup> place au classement général. De leur côté, les Aînées ont terminé 2<sup>ème</sup> dans une compétition particulièrement disputée.



## UNE IMPLICATION AU-DELÀ DU SPORT

Le club s'investit également dans la vie locale en participant chaque année, aux côtés de la Mairie de Réhon, aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, symbolisant l'engagement citoyen de la jeunesse et des associations.

Enfin, les compétitions ne seraient pas possibles sans l'engagement de nos juges, qui se forment et se recyclent régulièrement. Cette année, 4 nouveaux juges ont passé leur 1<sup>er</sup> échelon (J1), et 3 juges actuellement J1, leur 2<sup>ème</sup> échelon (J2). Mention spéciale à Louane, minicoach, qui a non seulement obtenu son 1<sup>er</sup> échelon de juge, mais aussi celui d'animateur fédérale 1<sup>er</sup> échelon. Un bel exemple d'engagement qui garantit la pérennité des entraînements de qualité dans un cadre sécurisé.

Christian MAST, Président du club se dit fier du travail accompli tout au long de la saison, tant par les équipes encadrantes que par les gymnastes.

Il adresse également ses remerciements chaleureux à l'ensemble des membres du comité, toujours présents et engagés à ses côtés. Grâce à leur investissement, le club est régulièrement en mesure d'organiser des compétitions départementales avec succès.

Les inscriptions pour la saison prochaine (année de naissance 2019 et plus) s'ouvriront sur le site internet du Club dès le 15 août 2025 pour les nouvelles demandes. La reprise des entraînements est prévue le mercredi 10 septembre 2025.



# COMITÉ DES FÊTES



LOTO - FÉVRIER 2025



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES - 20 AVRIL 2025



**BROCANTE DU 1<sup>er</sup> MAI**



**FÊTE DE LA MUSIQUE - 21 JUIN 2025**



## ■ KARATÉ

### ACTIVITÉS ET RÉSULTATS OBTENUS PAR LE KARATÉ CLUB DE RÉHON

Cette année notre club a connu un succès fulgurant grâce aux nouveaux cours mis en place. Nos résultats cette saison 2024-2025 ont dépassé toutes nos espérances.

Nous sommes très heureux que ces performances figurent dans cette édition de la gazette communale, afin de mettre en valeur l'engagement de nos licenciés ainsi que le dynamisme du club.

VOICI LES RÉSULTATS :

- **Le 11/01/2025 Milon cup (compétition internationale) : 2 participants = 2 médailles** ILHAN qui finit 2<sup>ème</sup> Mokrane qui finit 3<sup>ème</sup>
- **Le 02/02/2025 : NOTRE COATCH JENNIFER LECAPLAIN RÉUSSIT SON EXAMEN DE GRADE DE 4<sup>ème</sup> DAN**
- **Le 01/03/25 championnat grand-est kata et combat : 14 participants = 10 médailles :** Lou 1<sup>ère</sup> Enes 1<sup>er</sup> Mokrane 1<sup>er</sup> Aksil 1<sup>er</sup> Aris 2<sup>ème</sup> Sirine 2<sup>ème</sup> Aya 3<sup>ème</sup> Matheo (minime) 3<sup>ème</sup> Ilhan 1<sup>er</sup> (kata) Sirine 3<sup>ème</sup> (kata)
- **Le 22/03/25 open grand-est : 4 participants = 2 médailles :** Ilhan 3<sup>ème</sup> Ayden 3<sup>ème</sup>
- **Le 27/04/25 Open 54 de joeuf : 11 participants = 10 médailles :** ABDELLAH 1<sup>er</sup> ENES 1<sup>er</sup> SIRINE 1<sup>ère</sup> MOKRANE 2<sup>ème</sup> ILHAN 2<sup>ème</sup> YASSMINE 2<sup>ème</sup> + Coupe du mérite AYDEN 3<sup>ème</sup> LOU 3<sup>ème</sup> ARIS 3<sup>ème</sup> MATHEO 3<sup>ème</sup>
- **Le 01/06/2025 coupe Michel VALISO À VERDUN (kata et combat):**  
**KUMITE :** SIRINE 1<sup>ère</sup> YASSMINE 1<sup>ère</sup> ILHAN 1<sup>er</sup> ENES 1<sup>er</sup> NOÉMIE 1<sup>ère</sup> AKSIL 1<sup>er</sup> ABDELLAH 1<sup>er</sup> MOKRANE 2<sup>ème</sup> AYA 2<sup>ème</sup> AYDEN 2<sup>ème</sup> ARIS 2<sup>ème</sup> LOU 3<sup>ème</sup>  
**KATA :** SIRINE 1<sup>ère</sup> NOÉMIE 2<sup>ème</sup> ILHAN 3<sup>ème</sup> ENES 3<sup>ème</sup>

**ON TERMINE CETTE SAISON FOLLE AVEC UN TOTAL DE 49 MÉDAILLES DONT 19 EN OR 15 EN ARGENT ET 15 EN BRONZE AVEC SEULEMENT 13 ATHLÈTES ENGAGÉ DANS LES COMPLÉTIONS DÉPARTEMENTALES RÉGIONALES NATIONALES ET INTERNATIONALES**

Malgré les parcours exceptionnels de nos athlètes ILHAN, AYDEN ET ENES en championnat de France ils n'arriveront pas à se classer cette fois. Nos deux athlètes ILHAN ET MOKRANE ont participé le 21 juin à la coupe de France des corporations à VERQUIN.

Notre passage de grade s'est déroulé cette année les 24 et 26 juin. C'est l'examen qui va permettre aux jeunes de monter en grade.

Le vendredi 27 juin, une soirée pizza est venue clôturer notre saison et récompenser l'ensemble de nos athlètes pour leur dévouement.

**À VENIR :**

LE 27 SEPTEMBRE 2025 SE TIENDRA NOTRE PREMIER LOTO ORGANISÉ EN COLLABORATION AVEC LE COMITÉ DES FÊTES DE RÉHON À LA SALLE DE LA JEUNESSE À RÉHON

Ces résultats témoignent de la progression constante de nos pratiquants et de l'investissement collectif porté par l'ensemble du club : encadrants, bénévoles, parents et bien sûr les karatékas eux-mêmes.

**Monsieur Adel FAHEM**  
Président karaté club Réhon



## ■ US REHON CYCLO



### ACTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR :

Notre club, toujours actif sur le Pays-Haut, a déjà participé à plusieurs sorties organisées par nos club voisins.

Ainsi, le 5 avril, nous avons participé au Brevet des Commerçants à Lexy avec 18 partants et où nous avons remporté le 1<sup>er</sup> prix.

Le 26 Avril, rendez-vous était donné chez nos amis Belge de Mussy-la-Ville pour la Randonnée du Muguet où nous sommes arrivés 2<sup>ème</sup> en nombre de participants.

Le 3 mai, c'est à Messancy que 6 de nos licenciés ont fait honneur à notre club, malgré un temps médiocre et orageux.

Du 24 au 31 mai, 39 licenciés et adhérents sont partis à la découverte de l'Hérault et posés leurs valises à Balaruc-les-Bains.

Des cyclos, mais aussi des randonneurs ont pu découvrir cette belle région.

Notre barbecue annuel s'est tenu le 22 juin et une sortie à Chantemelle le 29 juin.

Le 5 juillet une sortie à Orval est programmée avec une pause déjeuner à l'Abbaye.

Comme chaque année, notre challenge est programmé cette année le 20 septembre, le jour de la fête du patrimoine.

Nous sommes en pleine préparation de ce challenge où le format devrait être différent...

**Florence LIBERATORE**  
Présidente



## ■ VALE KICK THAÏ BOXING

Ce fut une belle saison ! Nous avons accueilli de nouveaux adhérents et le niveau des compétitions était très élevé.

Yanis DESTREMONT a eu la lourde tâche de défendre le blason du Vale Kick Thaï Boxing. Il a remporté le championnat Grand -Est, ce qui lui a valu la participation au championnat de France où il s'est défendu avec bravoure contre un combattant qui était classé au niveau international.

Je vous confirme que ce fut un combat très dur. Il a ensuite combattu au Gala à TERVILLE dans la discipline "boxe thaï" où son adversaire était classé "double champion du Grand-est" et "double champion de France". Alors nous tenons à saluer son grand courage.

La saison arrive doucement à sa fin, aussi, j'espère que la saison prochaine sera aussi belle, voir extraordinaire. C'est tout ce que l'on souhaite au Vale Kick Thaï Boxing.

Un petit mot pour mes boxeurs : Je vous remercie de votre présence tout au long de la saison. Ça me donne la motivation de continuer dans cette aventure... Un Grand merci à vous tous !

Et également Un grand "Merci" à la Ville de Réhon pour la mise à disposition du Complexe sportif pour nous permettre d'exercer notre passion.

Valerio Gonçalves Vito



## ■ LA BOULE D'ARGENT



Pour cette année 2025, le club compte cinquante licenciés. Les entrainements se déroulent les mardis, mercredis et vendredis de 16h30 à 19h00.

Le début de saison est remarquable. En effet, en championnat de Meurthe et Moselle, Cloé NELH est championne avec Aaron SEGURET de MANCIEULLES, En triplète, elle est vice-championne - En triplète cadet, Djouliane MIETTON est vice-champion - En doublette junior, Kylian WARION est vice -champion avec Benjamin MONTIAL de SAULNES.

En doublette féminine, Audrey NELH et Fabienne GILSON perdent en finale.

En challenge secteur : Le club est actuellement à la quatrième place sur neuf.

En championnat départemental de club : Les deux équipes des garçons et l'équipe des filles ont gagné le premier match.

En CDC vétérans : L'équipe est actuellement première à deux journées de la fin.





## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ – PASSEPORT

### ETAPE 1 : MA PRÉ-DEMANDE

- Se connecter à ANTS (agence nationale des titres sécurisés) : [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)
- Créer un compte ou utiliser un compte précédemment créé

- Cliquer sur réaliser une pré-demande et choisir le titre d'identité
- Renseigner le document
- Conserver le numéro de pré-demande

### ETAPE 2 : PRISE DE RENDEZ-VOUS

Déposez votre demande dans la commune de votre choix<sup>(1)</sup>

**(1)** Le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes. Celles-ci sont équipées de stations biométriques. En revanche, vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit.

La liste des communes habilitées à prendre votre dossier de demande est consultable sur le site de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle : [www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr)

## COLLECTE DE SANG 2025

Une collecte de sang prévue à Réhon le **jeudi 25 septembre 2025 de 15h00 à 19h00 à la Salle de la Jeunesse.**



## PAIEMENT DE PROXIMITÉ



La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300 € ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

- AU RELAIS - HAUCOURT MOULAINÉ
- BAR OUF - LONGWY
- BAR TABAC PRESSE LOTO - THIL
- CHEZ YANN - COSNES ET ROMAIN
- LA PRESSE - LONGWY
- TABAC LOBO - LONGUYON
- TABAC PRESSE - AUDUN LE ROMAN

## BONS DE RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

La réussite éducative des élèves de notre commune de RÉHON est une priorité pour notre municipalité et suppose que chaque élève dispose des moyens matériels nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.

C'est pourquoi, cette année encore, pour la rentrée scolaire 2025/2026, la mairie offre un bon d'achat de fournitures scolaires à faire valoir à la librairie Vauban pour tous les collégiens et lycéens domiciliés à RÉHON. Ce bon de 35 € pour les collégiens et 60 € pour les lycéens est à retirer au service Citoyenneté avant le 31 octobre 2025 sur présentation :

- D'un bulletin scolaire précisant l'affectation pour la rentrée 2025-2026 ou d'un certificat de scolarité
- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

## BÂTIMENT À VENDRE

La commune de Réhon met en vente un bien immobilier de son domaine privé.

Ce dernier est situé 10 rue de Cutry à Réhon, sur la parcelle cadastrée AE n°44 d'une contenance de 929 m<sup>2</sup> zone UA (zone urbaine mixte) du Plan Local d'Urbanisme.

Il comprend :

- Un appartement de type F5 au rez-de-chaussée d'une surface habitable de 122 m<sup>2</sup>
- Un appartement de type F3, à l'étage, d'une surface habitable de 83 m<sup>2</sup>
- Une cave de 13 m<sup>2</sup>
- Un grenier de 65 m<sup>2</sup>
- Un jardin de 200 m<sup>2</sup>
- Un grand parking clôturé situé devant l'immeuble
- 2 garages de 15 m<sup>2</sup> chacun

Les visites sont organisées uniquement sur rendez-vous. Elles peuvent être programmées en contactant l'accueil de la mairie au **03 82 24 90 70**, ou par mail au secrétariat de direction [secretariat@mairie-rehon.fr](mailto:secretariat@mairie-rehon.fr)

A l'issue de chaque visite, les personnes intéressées devront adresser un courrier, à Monsieur le Maire, avec la proposition chiffrée.



## GROUPE DE LA MAJORITÉ CONTINUONS POUR RÉHON

Dans un contexte politique complexe, le groupe de la majorité a toujours fait face aux difficultés, qu'elles soient matérielles ou financières. En effet, malgré tout ce qui a pu être dit (ou distillé sur les réseaux sociaux) par les membres de l'opposition et d'autres qui prétendent vouloir gérer la commune à l'avenir, notre équipe est toujours restée concentrée sur les projets de la ville.

Avec des finances publiques inextensibles, nous avons dû arbitrer des choix en matière d'investissement. Avec rigueur et travail, nous avons présenté un budget en équilibre, budget qui a été voté à la majorité des voix.

Il est à noter que l'opposition n'a pas voté le budget, ni la subvention au Centre Communale d'Aides Sociales. Vous ne pouvez pas briguer un mandat pour la gestion de la commune et laisser, sur le bas-côté, nos anciens aux revenus les plus modestes ou oublier nos jeunes les plus en difficulté, et ce, en ne votant pas la subvention au CCAS ! Le CCAS de Réhon c'est aussi, pour toutes et tous, sans condition de revenus : les bons de rentrée scolaire aux collégiens et lycéens, l'aide à la culture, le Fond d'Aide aux Jeunes, la distribution de colis ou bons d'achats à tous nos anciens, une participation financière aux séances d'activité sportive adaptée (dans le cadre du parcours de soin) ... Comment se dire proche de la population et en même temps choisir de ne pas la soutenir ?

Gérer une commune demande un engagement sans faille. Malgré les freins et les obstacles, nous assumerons avec force, jusqu'au bout du mandat, les tâches que vous nous avez confiées. Notre volonté reste toujours intacte.

**Le Maire, Jean-Pierre Weber et les élus de la majorité**

## GRUPE D'OPPOSITION ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE RÉHON

Chères Réhonnaises et Réhonnais,

A moins d'un an des prochaines élections, il est légitime d'établir un bref bilan des actions menées par l'équipe en place.

Dans un article récent du républicain Lorrain, notre Maire a affirmé que la sécurité était sa priorité. Heureusement !

Monsieur Le Maire est élu depuis 2014, il a promis la vidéoprotection depuis 2020 et rien n'a été installé à ce jour.

Ca va seulement ressortir des cartons à la veille des prochaines élections de 2026 ?

A l'identique, personne n'a oublié le coeur de la campagne de 2020 et la création promise d'une nouvelle école flambant neuve.

En 2020, son diagnostic était fait : les écoles étaient vétustes, toute modernisation de l'existant et/ou un maintien en l'état étaient impossibles. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Au terme de bientôt 6 longues années de mandat qui peut nous donner l'adresse où ce nouvel édifice peut être visité ? Ne cherchez pas, il n'est jamais sorti de terre !

Seule la création d'UNE salle de classe supplémentaire de maternelle (60 m<sup>2</sup>) est annoncée pour la fin de 2025. Tient, encore une fois, juste avant les élections 2026... simples coïncidences du calendrier nous direz-vous.

Accordons-nous simplement pour admettre que dans tous les cas l'éléphant a vraiment accouché d'une souris !

Le maire tentera de vous expliquer que ses projets ont pris du retard à la suite de l'absence de son DGS (Directeur Général des Services) depuis décembre 2023.

La reconnaissance de l'incapacité de travail de ce seul homme (qui a été facilitée par notre maire au travers d'un courrier de soutien à ce dernier) dans notre mairie (car notons qu'il continue à exercer d'autres fonctions dans une commune voisine) aurait ainsi paralysé notre commune toute entière... Le dicton qui dit que "nul n'est irremplaçable" ne semble pas s'appliquer à Réhon hélas si le Maire et sa vingtaine d'adjoints et conseillers de la majorité sont incapables de palier à l'absence d'un seul salarié.

Non, ne vous méprenez pas, ce qui a uniquement manqué à cette équipe c'est l'envie d'entreprendre pour le bien de REHON.

La vraie et sans doute, la seule question à vous poser est bien la suivante :

L'investissement et l'efficacité attendus de vos élus de la majorité depuis 2020 a-t-il été à la hauteur de vos attentes légitimes ? Bonne réflexion à toutes et tous.

L'ensemble des conseillers municipaux assidus, impliqués et bénévoles de l'opposition vous souhaite à toutes et tous de belles vacances d'été.

**Judith Azevedo-Jeunesse, Olivier Schmitt,  
Christelle Risse et Eric Martin**

# Canicule, fortes chaleurs

**PERSONNES ÂGÉES DE + 65 ANS OU ISOLÉES...  
INSCRIVEZ VOUS SUR LE REGISTRE NOMINATIF  
DE PRÉVENTION DU PLAN D'ALERTE CANICULE**

En cas d'alerte canicule, vous serez appelés régulièrement par des agents de la commune ou des membres du CCAS qui s'assureront de votre bien-être, vous rappelleront les bons gestes et pourront envoyer les secours si besoin.

Le formulaire d'inscription est à votre disposition en Mairie mais pour le recevoir par courrier il vous suffit d'appeler le / 03 82 24 90 70

Il vous faut compléter le formulaire et le retourner :

Par voie postale  
/ 7, rue de Longwy 54430 Réhon

Ou par voie électronique  
/ [ccas@mairie-rehon.fr](mailto:ccas@mairie-rehon.fr) /  
ou [secretariat@mairie-rehon.fr](mailto:secretariat@mairie-rehon.fr) /

